

[traduction du STTP]

Dest. : Justin Trudeau, premier ministre du Canada

Carla Qualtrough, ministre des Services publics et de l'Approvisionnement,
gouvernement du Canada

Jessica L. McDonald, présidente du conseil d'administration et présidente-directrice
générale par intérim de Postes Canada

Les travailleurs et travailleuses des Postes méritent mieux que ce qui est offert.

Mesdames,
Monsieur,

SINTAC (Sindicato Nacional dos Trabalhadores de Aviação Civil e Comunicações – syndicat national des travailleurs et travailleuses de l'aviation civile et des communications), organisme du Mozambique, croit comprendre que, le 20 octobre dernier, la direction de Postes Canada a rejeté des propositions cruciales en matière de santé et de sécurité présentées par le Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP) dans le cadre des négociations collectives.

Le rapport de 2017 sur la responsabilité sociale de Postes Canada confirme l'urgence d'agir en matière de santé et de sécurité. Ce rapport révèle que le nombre d'accidents du travail les plus graves (accidents entraînant la perte de journées complètes de travail) s'est accru de 36 % l'an dernier par rapport à l'année précédente. De fait, le nombre d'heures de travail perdues pour cause d'accidents a augmenté de 46 % en 2017 par rapport 2015.

De tous les secteurs d'activité de compétence fédérale, ce sont les services postaux qui enregistrent le taux d'accidents du travail le plus élevé. En effet, Postes Canada affiche un taux 5,4 fois supérieur à la moyenne du secteur fédéral. Cette situation touche les travailleuses et travailleurs de tous les établissements de traitement du courrier de Postes Canada, ainsi que les factrices et facteurs. Au cours des quatre dernières années, les membres du STTP ont subi 30 774 accidents au travail. De ce nombre, 14 751 étaient des accidents invalidants.

Pourtant, Postes Canada refuse de prendre des mesures adéquates pour remédier à la situation et régler d'autres questions cruciales. Elle a rejeté des propositions visant à maximiser le nombre d'emplois à plein temps au sein de l'unité de l'exploitation postale urbaine et à assurer le paiement de toutes les heures travaillées par les factrices et facteurs ruraux et suburbains (FFRS). La direction veut plutôt que ces derniers travaillent des heures prolongées et des heures supplémentaires sans recevoir de rémunération en contrepartie.

Syndicat affilié à UNI, le STTP veut négocier une convention collective qui réduira la surcharge et mettra fin au vol de salaire. En tant que fédération syndicale mondiale, nous appuyons la lutte pour de bons emplois sécuritaires dans le secteur postal. Tous les travailleurs et travailleuses ont droit à un emploi sain et sécuritaire. Il est essentiel que ce droit soit respecté pour que les travailleuses et travailleurs des postes puissent fournir un service de qualité qui contribue à assurer la rentabilité et la durabilité du secteur postal.

SINTAC appuie totalement les revendications du STTP visant à apporter des solutions aux questions non réglées. Nous demandons à la direction de Postes Canada et au gouvernement canadien de reprendre la négociation collective, de régler les questions relatives à la sécurité d'emploi, de mettre fin aux heures supplémentaires obligatoires et à la surcharge de travail, de renforcer les mesures en matière de santé et de sécurité, d'étendre les services et d'assurer l'équité salariale des FFRS.

SINTAC est entièrement solidaire de ses consœurs et confrères du STTP et des travailleuses et travailleurs des postes canadiens. Nous appuierons tous les moyens de pression nécessaires pour ramener Postes Canada à la table de négociation et conclure une convention collective qui assurera des conditions d'emploi saines et sécuritaires aux postes.

Recevez, Mesdames, Monsieur, mes salutations distinguées.

Victória Felisberto, secrétaire générale, SINTAC